

Compte rendu du septième congrès de la Fédération internationale des professeurs de français (F.I.P.F.) qui s'est tenu à Thessalonique, en Grèce, du 10 au 16 juillet 1988

Depuis le sommet de Paris en 1986, suivi de celui de Québec en 1987, l'idée de la francophonie a peu à peu fait son chemin, et s'il est un événement qui s'inscrit directement dans cette lignée, ce sont bien les congrès quadriennaux de la Fédération internationale des professeurs de français.

L'ampleur de ces rencontres où se retrouvent non seulement des professeurs de français du monde entier mais aussi les porte-parole d'une vingtaine d'organisations nationales ou internationales, gouvernementales ou non, que concernent l'usage du français et son rayonnement, témoigne de l'intérêt que suscite le français dans le Monde et de la volonté de redonner à notre langue la place qu'elle occupait jadis, en en faisant une des principales langues de communication du monde moderne. Au sein de cette Fédération, qui regroupe environ 84 associations, soit 40 000 professeurs de français, le Canada occupe une place de choix puisqu'un Canadien, Émile Bessette, en a été le président de 1981 à 1984, et que c'est à nouveau un Canadien, Jean-Claude Gagnon, qui a été élu président au congrès de Thessalonique. On se souvient aussi du succès qu'avait eu le sixième congrès tenu à Québec en juillet 1984.

À Thessalonique, antique ville byzantine, les souvenirs remontent à 2 500 ans, pourtant par son titre hardi et optimiste "Le français pour demain", c'est sans conteste vers l'avenir qu'était orienté le congrès de la Fédération. En effet, comme l'a fait remarquer le Président d'organisation, Georges Hadzitheodoris, dans son message de bienvenue, le français est en train de vivre un moment important de son histoire:

L'étude de la langue et de la civilisation françaises subit actuellement des transformations de tous ordres, la

multiplication des échanges internationaux, l'adoption, dans les pratiques pédagogiques, de la télématique, attestent d'une mutation importante devant laquelle on ne peut pas rester indifférent.

Il convient donc d'être attentif à cette évolution, de la faciliter et de la guider. Les discours inauguraux ont fait ressortir les grandes tendances de la politique linguistique qui se font jour dans le monde francophone pour faire face à cette situation: ouverture nette vers la francophonie, volonté que le français soit non seulement la langue des échanges culturels mais aussi celle des échanges scientifiques et techniques, et enfin, nécessité que le français reste aussi ce qu'il est par sa tradition à savoir la langue du développement humanitaire.

En ce qui concerne le premier thème c'est la France elle-même qui, en la personne de Thierry de Baucé, secrétaire d'État à la Francophonie et aux Affaires culturelles internationales de France, a donné le ton: "Le français n'est plus le ressort exclusif de la France", a-t-il en effet déclaré, "il doit appartenir à ceux qui l'ont choisi parce qu'ils en éprouvent le besoin". Ce français "centrifuge" ne relève plus seulement de notre pays, la responsabilité en est plus vaste. Le même thème a été repris aussi bien par Katsinat Mahale (Université de Malibur), pour qui il ne s'agit pas moins que d'une "copropriété de la langue française", que par Biojout de Azar, représentante de l'Argentine, qui rappelle qu'en Amérique du Sud, partagée entre le portugais et l'espagnol, le français reste la langue de communication. Mais si l'on considère qu'en l'an 2000, il y aura environ 170 000 000 de parlants français dont près de 65% seront des Africains, c'est évidemment à l'Afrique qu'il revenait d'évoquer le problème de l'avenir du français et de la marque qu'aura sur elle la francophonie, ce qui a été fait de façon magistrale par El Hadj Ahmadou Tidjane Traore, secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche scientifique de la République populaire de Guinée, dans un discours brillant et plein de conviction. En effet, dans les pays africains issus de la colonisation française, le français a été enseigné pendant plus d'un quart de siècle comme une langue maternelle avant qu'on assiste vers les années 80 à un retour aux différentes langues d'origine. Mais ces langues n'étant pas moins d'une trentaine parfois dans un même pays, c'est encore le français qui reste l'outil de cohésion non seulement entre ces différents États africains, mais aussi la langue de dialogue à l'intérieur même de ces pays. Pour Ahmadou Traore, le français n'est plus la propriété de

l'Hexagone, mais une langue d'ouverture à l'extérieur de la France et en particulier en Afrique. Mais, et c'est là à notre avis l'intérêt de son exposé, Ahmadou Traore fait remarquer qu'en Afrique les scolarisés sont une minorité et la maîtrise de la langue n'est pas toujours parfaite: "les Senghor, dit-il, ne sont pas légion". Aussi, en incitant les pédagogues africains à considérer le français comme une deuxième langue et à développer de nouvelles méthodes pour enseigner le français comme tel aux francophones d'Afrique, Ahmadou Traore remarque que ceci est "dans l'intérêt même de la langue française". Cette remarque qui révèle le souci qu'a Ahmadou Traore de la qualité de la langue française rejoint celle de Thierry de Baucé qui préconise aussi "d'allier le rayonnement de la langue au purisme des formes". La question de l'évolution inévitable de la langue d'une part et du maintien des structures linguistiques d'autre part est toujours épineuse. Les professeurs de français savent combien il est parfois difficile de faire le tri entre les changements acceptables et ceux qui ne le sont pas. Mais purisme ne veut pas dire stagnation et sclérose comme le prouve le deuxième thème qui ressortait de ces discours.

En effet, et les représentants des pays francophones l'ont souligné, il est urgent à l'aube du XXI^e siècle que le français, longtemps considéré exclusivement comme la langue de la culture, devienne aussi celle des échanges scientifiques, autant en Europe que dans le reste du monde de langue française. Thierry de Baucé, rappelant les paroles de Jacques Chirac, alors premier ministre: "L'espace francophone sera scientifique, social, technologique tout autant que culturel ou ne sera pas", reconnaît que cette victoire technique est en train de s'accomplir et que le français s'élargit aux formes de la modernité, comme le prouve le développement de ce qu'il est convenu d'appeler, depuis 1985, les "industries de la langue". Par l'importance qu'elle reprend dans les sciences, la langue française redevient "la langue de Pasteur".

Cette adaptation de la langue française aux sciences et techniques nouvelles lui permettra non seulement de retrouver sa place dans le Monde mais – et là nous touchons au troisième grand thème de ces discours – de porter une aide efficace aux pays en voie de développement dans la lutte qu'ils mènent contre le sous-développement scientifique, technologique et culturel. Car il est important, on l'a souvent répété au cours de cette première journée, que la France reste fidèle à sa longue tradition humanitaire et qu'elle aide les pays en voie de développement à survivre, à progresser et à

mettre en valeur leur propre culture. Ces pays mettent leur espoir dans la France pour lutter contre l'analphabétisme, fabriquer des manuels pour l'enseignement des sciences en français car, comme l'a dit Robert Furlong de l'Île Maurice, il ne suffit pas d'offrir à ces pays les outils dont ils ont besoin pour leur développement mais aussi l'enseignement qui leur permettra de lire les modes d'emploi sinon, ils se tourneront vers les pays dont ils maîtrisent plus facilement la langue. Face à la fuite des cerveaux qui existe en Inde, et la fuite des jeunes vers les pays anglophones, Katsinat Mahale, représentant de l'Inde, se demande si on ne pourrait pas essayer de les attirer au contraire vers les pays francophones? Dépassant le point de vue purement utilitaire, le romancier Tahar Ben Jelloum, lauréat du prix Goncourt 1987, dans son message aux congressistes, constate que la langue française a encore un grand rôle à jouer dans le monde pour faire ce que l'économie et la politique n'arrivent pas à réaliser: "La France, grâce à sa culture, doit rester vigilante pour que l'homme ne subisse pas humiliation et outrage".

Si les discours des représentants officiels ont mis en relief une politique linguistique générale de développement du français, les communications, elles, portaient sur les préoccupations plus immédiates des professeurs qui vivent, au jour le jour, les problèmes de l'enseignement du français et sont à la fois "les premiers à percevoir la demande du renouvellement et de la régénération de la culture", comme l'a dit Jean-Claude Gagnon, mais aussi ceux par qui vont s'accomplir ces changements.

S'échelonnant sur une durée de quatre ans et ponctuée par des journées pédagogiques au cours desquelles les intéressés avaient été invités, dans un esprit démocratique, à mettre leurs idées en commun et à suggérer les questions qu'ils désiraient voir traiter, la préparation du Congrès avait permis d'organiser cinq grandes séquences qui regroupaient les préoccupations de tous, à savoir:

1. enseigner/apprendre le français comme une langue de développement économique, scientifique, technologique, culturel.
2. enseigner/apprendre le français par des approches didactiques interculturelles.
3. autonomisation des enseignants et des apprenants.
4. comment former adéquatement les maîtres qui enseigneront le français demain.

5. L'enseignement du français dans sa diversité.

Dans l'impossibilité matérielle de rendre compte de toutes les communications, nous nous attacherons, en attendant la publication des Actes du Congrès, aux aspects qui intéressaient surtout l'enseignement du français au niveau universitaire.

Quels que soient les pays où le français est enseigné, ce sont, semble-t-il, les mêmes problèmes qui se sont posés aux universités au cours des vingt dernières années: nécessité d'organiser l'enseignement de façon qu'il réponde aux besoins actuels du marché du travail et par conséquent nécessité pour les études françaises de prendre une orientation plus pratique, si l'on veut que le français devienne un outil de développement économique, scientifique et technique pour la quarantaine d'États ayant en commun l'usage du français et qu'il puisse jouer un rôle dans le Monde en général en tant que langue internationale. La première séquence a donc permis aux enseignants qui ont dû s'adapter à cet état de choses de présenter leurs expériences.

Dans divers pays étrangers, des cours spécialisés de formation en particulier pour le tourisme et l'hôtellerie ont été créés à l'intérieur de l'université, parfois même dans les facultés des Sciences humaines (par exemple en Thaïlande et en Indonésie). Shanta Ramakrishna, professeur à l'Université Jawaharla-Nehru en Inde, a expliqué comment de nouveaux besoins en communication (multiplication des échanges commerciaux et culturels, transfert de technologie, essor du tourisme) entre l'Inde et la France et les autres pays francophones font qu'il y a maintenant une demande accrue pour des cours de français en Inde. Pour elle, le français doit donc s'enseigner "comme outil de communication en relation directe avec les mutations que connaît le pays" et être axé sur l'acquisition de "pratiques discursives relevant des domaines particuliers". Pour Thierry Lebeau, professeur à Besançon, l'apprentissage du français comme langue de spécialité diffère non seulement de celui du français général mais aussi de celui d'une simple "langue de survie" permettant seulement aux locuteurs d'obtenir des renseignements ou des objets. Une langue de spécialité, dit-il, nécessite un enseignement qui tient compte du discours et de sa dynamique. En effet, la difficulté pour les étudiants ne vient pas tant du vocabulaire spécifique ou des tournures de spécialité, que de l'emploi de certains mots ou de certaines expressions qui ne leur permettent pas d'avoir accès au contenu. Il s'agit pour l'étudiant de "pouvoir être l'architecte de sa pensée en fonction d'un locuteur

défini", de "savoir offrir une forme adéquate au sens qu'il entend donner à son propos et [de] savoir l'organiser".

L'amélioration de la compétence de communication dans le domaine scientifique en français passe par une prise en compte d'aspects culturels, conceptuels, à condition que l'on sorte de l'instrumental et des rapports mercantiles que se limite à considérer un inventaire communicatif où l'échange utilitaire est organisé autour de tâches ou d'objets supposés transparents.

Cet intérêt pour un français que l'on qualifie tantôt de "fonctionnel", tantôt d'"utilitaire" ou encore de "français des professions" ne signifie pas que la culture et la littérature, qui en est le principal véhicule, perdent leurs droits. Par son titre même, cette séquence soulignait l'importance pour le français d'être non seulement la langue des échanges scientifiques et technologiques mais aussi celle des échanges culturels.

La plupart des professeurs sont d'accord qu'il ne faut pas couper l'étude de la langue de celle de la culture, la culture étant "le point d'ancrage de toute langue". Constatant qu'une langue ne peut être bien parlée que si on en connaît la culture, tous essaient de trouver une nouvelle façon d'intégrer cette dimension culturelle à leur enseignement de la langue. George Paturca, professeur de français à l'Université de San Antonio au Texas, pense que la culture et la civilisation doivent être présentées dans chaque leçon plutôt que dans un cours séparé. Irène Finel-Honigman, professeur de français au Crédit Lyonnais à New York, consciente de la nécessité de lier la culture et l'entreprise dans l'enseignement qu'elle dispense à des hommes d'affaires, intègre l'étude de la culture et de la civilisation françaises perçues à travers la littérature:

L'étude systématique de l'entreprise, des structures politiques ou de la bourse, dit-elle, ne doit pas nier les programmes de cours traditionnels et encore moins leur nuire, mais plutôt s'y intégrer. Dans un tel programme, les cours de français commercial ne seraient pas limités au seul enseignement de la langue mais toucheraient aussi aux domaines littéraire, étymologique et sociohistorique. Car il faut que les futurs étudiants de langue aux niveaux du B.A. et du M.B.A. soient capables non seulement de lire les téléx, de comprendre un compte d'exploitation français ou de présenter un nouveau produit financier ou industriel, mais qu'ils soient aussi capables de discuter les subtilités de tel produit ou de telle transaction et de prendre part à des séances de négociation pour promouvoir leurs concepts sur les marchés concurrentiels et internationaux.

En un mot il est indispensable que les hommes d'affaires ou les scientifiques sachent non seulement exprimer clairement et avec aisance leur pensée mais qu'il possèdent également les connaissances culturelles qui servent de base à la pensée.

La question de la culture a semblé assez importante aux organisateurs pour que toute la deuxième séquence: Enseigner/apprendre le français par des approches didactiques interculturelles, lui ait été consacrée. Il s'agit non seulement de faire connaître la culture française à ceux qui apprennent le français mais inversement d'utiliser le contexte culturel de l'apprenant dans cet enseignement et de faire en sorte que l'apprentissage du français serve aussi à valoriser la culture d'origine des apprenants car, déclare Pierre Alexandre, conseiller du président de la Fédération, "bien loin de se sentir complices d'un néo-impérialisme culturel, les associations membres de la FIPF, réaffirment leur détermination d'enseigner le français comme un outil au service des identités culturelles locales".

Une grande partie de cette deuxième séquence était réservée au problème technique de l'utilisation de méthodes comparatives pour l'enseignement de la langue. Ceci s'applique en premier lieu à l'étude du français deuxième langue mais intéresse aussi les pays francophones où le français est en contact avec une autre langue. Ce comparatisme linguistique se double d'un comparatisme culturel. En effet, dans la lignée des deux sommets de la francophonie qui assuraient la mise en place de réseaux de relations culturelles centrées sur la culture et la communication, les organisateurs du congrès voulaient aussi mettre l'accent sur l'importance des pratiques interculturelles dans l'enseignement du français. Il est nécessaire d'ouvrir l'enseignement de la langue sur l'interculturel aussi bien dans la francophonie qu'en dehors. Roland Delronche, professeur belge coordonnateur de la série, résume ainsi ce souci:

Au-delà des objectifs proprement linguistiques que l'on se propose d'atteindre, on vise aussi un but éducatif, fondamental dans notre monde qui s'internationalise chaque jour d'avantage: la lutte contre la méfiance et le rejet de celui qui est différent de soi, l'hétérophobie, attitude profonde, instinctive, universelle qui se manifeste tant chez les enseignants que chez les enseignés. Pour lutter contre ces tendances ethnocentriques, il est nécessaire de faire un sort aux stéréotypes qui constituent une sorte de pollution des esprits. C'est par le contact avec les produits de l'imaginaire des créateurs d'autres pays qu'on peut le mieux, le plus profondément, pénétrer une

autre culture, la comprendre, l'apprécier et renoncer à cette routine, ce recours si commode aux clichés.

Cela ne signifie pas, fait-il encore remarquer, "que d'autres enseignements fondés sur d'autres productions langagières sont à rejeter. Au contraire, ils sont sans nul doute complémentaires". De nombreuses communications mettaient ainsi en relief l'apport des produits de l'imaginaire dans le développement d'une vision pluraliste du monde chez les enseignés et les enseignants, l'expression "produits de l'imaginaire" englobant aussi bien le cinéma, la chanson que la peinture, mais en particulier la littérature, moyen par excellence, d'allier les objectifs linguistiques aux objectifs culturels et intellectuels.

Ainsi, George Fréris, professeur de français à l'Université Aristote en Grèce, dans sa communication intitulée *Valorisation et promotion de la littérature comparée dans l'enseignement du français*, a montré comment l'utilisation de textes français et grecs portant sur des sujets identiques a fourni une nouvelle approche communicative qui lui a permis avec succès d'intéresser à nouveau les étudiants à l'étude du français (acquisition du vocabulaire de spécialité du texte donné, application linguistique à l'analyse du texte, remarques stylistiques) et, par la comparaison du caractère socio-culturel et des idées des deux textes, a aussi permis aux étudiants d'approfondir leur propre culture.

Les deux séquences suivantes abordaient les questions plus pratiques de la formation des futurs enseignants de français et de l'autonomisation des enseignés et des enseignants, deux questions qui se rejoignent parfois. Beaucoup de communications revendiquaient, en effet, une plus grande participation non seulement des enseignants mais aussi des associations d'enseignants de français au choix et à l'élaboration des objectifs, des programmes, des instructions, des méthodes et des manuels qui les concernent. Mais, ainsi qu'on l'a fait remarquer, mis à part les problèmes de contraintes institutionnelles ou légales auxquelles se heurtent les professeurs et contre lesquels on ne peut lutter que par la persévérance avec l'aide des associations professionnelles, c'est de la formation des maîtres et de leur compétence que va dépendre en fin de compte leur autonomie et leur implication dans les prises de décision.

En ce qui concerne la formation des maîtres, l'accent a été mis autant sur la formation générale que sur la formation professionnelle: nécessité d'une adaptation aux nouvelles conditions,

développement d'une vision pluraliste dont il a été question plus haut, cours de recyclage, apprentissage du passage du discours universitaire au discours pédagogique, adaptation à de nouvelles méthodes pour faciliter également l'autonomie des enseignés. Car la nouvelle pédagogie du français tend à se fonder sur l'autonomie des apprenants qui devraient, de plus en plus, prendre la responsabilité de leur apprentissage, de leur participation et de leur interaction, le professeur jouant le rôle de catalyseur, de conseiller et de guide.

Les communications dans cette série ont traité de stratégies métacognitives, socio-affectives et cognitives dans les problèmes de la compréhension en lecture, de la hiérarchisation de l'information, de la formation des enseignants pour faciliter l'autonomie de l'apprenant, de la communication personnalisée entre professeur et élève pour la promotion de l'autonomie par des moyens psychologiques et linguistiques, de pratiques visant la promotion de l'autonomie de l'apprenant par des stratégies de lecture et de rédaction. Au Québec, le Centre d'aide en français au Collège Édouard-Monpetit organise la prise en charge des étudiants par d'autres étudiants sous la supervision des professeurs. Au Royaume-Uni, une méthodologie a été mise en pratique conduisant à l'apprentissage individualisé selon les besoins des apprenants, leurs capacités et leur potentiel. En Tunisie, c'est l'audio-visuel qui est employé comme moyen de formation et d'information permettant à l'étudiant de prendre en charge son propre apprentissage. La technologie offre, en effet, beaucoup de possibilités pour le développement de l'autonomisation des apprenants et c'est à l'apport de ces nouveaux outils dans l'enseignement du français qu'était consacrée la cinquième et dernière séquence, véritable projection vers l'avenir.

Dans le cadre de cette séquence il a été question du rôle des mass-media et de la vidéo dans la classe de français (politique linguistique de Radio-France internationale, la vidéo comme document authentique alliant le contenu culturel et le contenu linguistique, le vidéo-disque) mais surtout de l'intégration de l'ordinateur comme outil dans la pratique de la classe de français.

En Irlande, Joseph Long utilise l'ordinateur comme manière de faire du français tout en initiant les étudiants à l'informatique. Au Québec, Marie-Marthe Hébert se sert du traitement de texte pour enseigner aux étudiants à travailler l'écriture tout en apprenant les techniques de la lettre d'opinion. L'intérêt de l'enseignement

assisté par ordinateur pour l'apprentissage de la grammaire a déjà été prouvé et c'est dans cette direction que continuent à travailler Michel Bareau et Judith Spencer avec la publication de *Compugrammex* à Alta Press, Paul Baril et Henriette Ricou, du Collège universitaire de Saint-Boniface, ont montré comment l'ordinateur pouvait être utilisé pour mieux connaître la clientèle d'un établissement et analyser les erreurs des étudiants afin de mieux répondre à leurs besoins. Des démonstrations ont aussi été faites de l'emploi de l'ordinateur combiné au magnétoscope, au vidéo et au film.

L'ordinateur suscite ainsi beaucoup d'espoirs pour l'avenir mais aussi parfois des réticences. Ainsi son utilisation pour la création littéraire, en particulier, nous semble encore problématique et, comme le dit Tuula Kristiansen, coordonnatrice de la séquence: "Il devrait être clair que les nouvelles technologies n'ont nullement remplacé l'enseignement de la littérature ou de la civilisation [nous pourrions ajouter de la grammaire et de la composition], comme nous les connaissons. Elles ne nous ont fourni que quelques outils de plus pour le faire."

Le manque de standardisation aboutissant à une incompatibilité de didacticiels non seulement d'un pays à un autre mais d'une marque à une autre est également un handicap pour l'utilisation de l'ordinateur, sans compter le coût encore élevé des appareils qui empêche la diffusion de ces techniques dans toutes les parties du monde. Même dans les pays industrialisés qui ont les moyens de se procurer le matériel nécessaire, il manque encore de bons didacticiels. Mais désormais il n'est plus possible d'ignorer l'aide que peut fournir l'informatique aux humanistes.

En conclusion, ce congrès a été fructueux, offrant la possibilité aux chercheurs de connaître leurs travaux réciproques, aux professeurs de s'initier aux méthodes nouvelles et à tous une sensibilisation aux mesures à prendre pour garantir l'avenir du français dans le monde.

Pour ceux qui voudraient suivre les travaux de la Fédération, le bulletin de liaison auquel on peut s'abonner en écrivant au secrétariat de la Fédération offre la possibilité de se tenir au courant et de se préparer pour le prochain congrès!

Le huitième congrès de la Fédération internationale des professeurs de français aura lieu à Lausanne en 1992.

La Fédération internationale des professeurs de français regroupe les associations de professeurs, on ne peut donc pas en faire partie individuellement, cependant, pour être informé des activités de la fédération on peut s'abonner au bulletin trimestriel de liaison, *Une lettre de la F.I.P.F.*, en écrivant à l'adresse suivante:

Fédération internationale des professeurs de français

C.I.E.P.

1, avenue Léon Journault

F - 92310 Sèvres

France

Henriette Ricou

Collège universitaire de Saint-Boniface